

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom
Prénom
Fonction
Cabinet/ Organisme
Barreau
Adresse
.....
Téléphone
Télécopie
E-mail

Numéro de TVA figurant sur votre déclaration fiscale (**impératif**)
Assujetti à la TVA en tant que personne physique :
Numéro de TVA en cette qualité

BE _ _ _ _ _ (10 chiffres)
FR _ _ _ _ _ (11 chiffres)
LU _ _ _ _ _ (8 chiffres)
Assujetti à la TVA en tant que personne morale :
Numéro de TVA en cette qualité
FR _ _ _ _ _ (11 chiffres)

Non Assujetti à la TVA

Entretiens Européens « LE DROIT EUROPÉEN DE LA FAMILLE » Vendredi 13 avril 2012

Participation aux frais par personne : 200 euros TTC**

Avocat-stagiaire : 150 euros TTC**

Elève-avocat : 115 euros TTC**

*Nos formations bénéficient d'une prise en charge par le FIFPL
(pour de plus amples informations nous contacter)*

Inscription sur notre site www.dbfbruxelles.eu ou par envoi du présent bulletin par fax au 00 32 2 230 62 77 ou par courrier à : Délégation des Barreaux de France, 1 Avenue de la Joyeuse Entrée, B-1040 Bruxelles.

Modalité de paiement : par virement bancaire (nous contacter) ou par paiement en ligne sur notre site www.dbfbruxelles.eu.

*Cette date est indicative. La Délégation des Barreaux de France se réserve le droit de la modifier.

**30% de la participation en cas d'annulation signalée moins d'une semaine avant la manifestation. En cas d'annulation non signalée ou signalée moins de 48 h avant la date de la manifestation, la totalité de la participation sera conservée.

Manifestations à venir

vendredi 15 juin : Le droit social européen

vendredi 28 septembre : Les réformes issues du Traité de Lisbonne : impact sur la pratique des avocats

vendredi 26 octobre : Le droit européen de l'immigration

décembre 2012 : Les derniers développements du droit européen de la concurrence



Délégation des Barreaux de France
Avenue de la Joyeuse Entrée, 1 - B-1040 Bruxelles
Tél : 0032 2 230 83 31 - Fax : 0032 2 230 62 77
valerie.hauptert@dbfbruxelles.eu - www.dbfbruxelles.eu

LE DROIT EUROPÉEN DE LA FAMILLE

VENDREDI 13 AVRIL 2012

DÉLÉGATION DES BARREAUX DE FRANCE Le droit européen de la famille

ENTRETIENS EUROPÉENS
à Bruxelles
Vendredi 13 avril 2012



DBF
Bruxelles
Délégation des Barreaux de France

VENDREDI 13 AVRIL 2012

« ENTRETIENS EUROPÉENS » LE DROIT EUROPÉEN DE LA FAMILLE

DBF
Bruxelles
Délégation des Barreaux de France

Conférence présidée par **Hugues LETELLIER**,
Président du Comité droit européen de la fa-
mille du CCBE, Avocat au Barreau de Paris
9h00 - 9h30 : Propos introductifs

**9h30 - 10h00 : Le réseau judiciaire européen
en matière civile (et notamment familiale) :
instruments en ligne**

Géraldine CAVAILLÉ, Chef de projet « Exécution
judiciaire européenne »
Hélène BIAIS, Avocate au Barreaux de Paris et
Bruxelles, DBF

**10h00 - 10h30 : Le règlement 4/2009/CE en
matière d'obligations alimentaires**

Florence BORCY, Attachée, Ministère de la Jus-
tice belge, Direction générale de la Législation et
des libertés et Droits fondamentaux, Service de
coopération judiciaire internationale

10h30 - 10h45 : Pause

**10h45 - 11h15 : Le règlement Bruxelles II bis :
jurisprudence et difficultés d'application**

Béatrice WEISSGOUT, Ancienne Présidente du
Comité droit européen de la famille du CCBE,
Avocate au Barreau de Paris

**11h15 - 11h45 : Le règlement « Rome III » re-
latif à la loi applicable au divorce et à la sépa-
ration de corps**

Fernando Rui PAULINO PEREIRA, Secrétariat
général, Chef d'unité « Justice civile », Conseil de
l'Union européenne

11h45 - 12h30 : Débats

12h30 - 14h00 : Déjeuner sur place

**14h00 - 14h30 : Le règlement sur la loi appli-
cable aux successions transfrontalières**

Rama CHALAK, Avocate au Barreau de Paris,
Docteur en Droit
Hugues LETELLIER, Président du Comité droit
européen de la famille du CCBE, Avocat au Bar-
reau de Paris

**14h30 - 15h00 : Les régimes matrimoniaux
et les effets patrimoniaux des partenariats
enregistrés dans l'Union européenne (pro-
positions de règlements)**

Sonia ben REGUIGA, Bureau du droit des per-
sonnes et de la famille au sein de la direction
des affaires civiles et du sceau du Ministère de
la Justice

15h00 - 15h30 : Pause

**15h30 - 16h30 : Les déplacements illicites
d'enfants en Europe**

Alexandre BOICHÉ, Avocat au Barreau de Paris,
Docteur en Droit

16h30 : Propos conclusifs

